

Proposition pour AIFRIS 2023

Axe 4 - Acteurs de l'action sociale, de la recherche et de la formation autour des pratiques émergentes : expériences et mises en savoirs

Des pratiques émergentes dans l'enquête de terrain en travail social

Comment intégrer les pratiques émergentes à la recherche et aux formations en travail social ? Comment former aux pratiques émergentes ?

Du journal de terrain au smartphone : les outils de récolte des données pour une ethnographie multi-sites

Dans le cadre d'une analyse ethnographique multi-sites de la politique d'activation du chômage pour les jeunes sans formation en Suisse romande, il s'est agi de penser et mettre en œuvre les outils de consignation des observations dans différents lieux et des temporalités variés. Penser les pratiques émergentes de la pratique d'enquête ethnographique multi-sites s'est imposé non seulement pour des raisons pratiques de consignation et d'organisation des observations mais aussi de suivi du parcours de l'enquête de terrain, d'analyse des thèmes et leur mise en lien. Généralement muni-e de son carnet de terrain, l'ethnographe note ses descriptions, ses idées, ses premières réflexions ou encore les liens entre des observations et ses lectures. Avec le développement des technologies numériques de l'information et de la communication (Tnic), les outils de récoltes des données et de la pratique de recherche se sont transformés et multipliés. Dans le cadre de notre enquête, le smartphone a, petit à petit, remplacé le carnet de notes, pour devenir central dans la pratique de recherche et pénétrer notre travail d'une manière qui va beaucoup plus loin qu'un objet pour trouver son chemin, prendre contact avec les enquêté-e-s ou enregistrer des entretiens. Ainsi que le souligne Niels Van Doorn (2013), peu de travaux en sociologie qualitative ont encore traité des usages des Tnic, plus particulièrement dans le processus de récolte de données, de leurs implications méthodologiques et sur le processus de recherche ethnographique¹. En discutant de la manière dont nous sommes passée du carnet de terrain classique au smartphone, nous interrogerons ses implications méthodologiques et épistémologiques dans la production des données et, donc, du savoir.

¹ Une réflexion à ce sujet se développe en histoire (Heimburger & Ruiz, 2011) et en anthropologie (Favero & Theunissen, 2018). Pour la sociologie, l'approche d'ethnographie mobile développée par Monika Büscher et John Urry (2009) propose quelques réflexions à ce sujet, sans pour autant que les enjeux méthodologiques et leurs implications aient fait l'objet de réflexions approfondies, comme le notent récemment Birgit Muskat et al. (2018). Dans le contexte francophone, à notre connaissance, mis à part des travaux en histoire, d'aucuns ne discutent des usages du smartphone dans le travail de terrain, alors qu'il est possible de faire l'hypothèse qu'ils sont courants et se développent dans la pratique de recherche.

Classiquement, au moment de commencer une enquête de terrain, nous nous étions munie d'un carnet de notes et d'un stylo servant à consigner nos observations et réflexions. L'organisation du carnet de terrain peut prendre différentes formes et s'adapter à l'objet d'étude. Comme le proposent Stéphane Beaud et Florence Weber (2017), une manière de faire est de séparer l'usage de la double page : l'une contient les descriptions ethnographiques, tandis que l'autre les premières réflexions. Au début de notre terrain, dans la mesure d'évaluation des compétences scolaires et aptitudes psychologiques (EVAL), nous avons fait le choix d'organiser notre carnet de bord de cette manière et avons commencé à transcrire nos observations : lors des entretiens individuels entre un·e jeune et un·e conseiller·ère psycholgues en orientation (COP), lors de la réunion entre les équipes de EVAL et celle de l'Office régional du placement, lors des sessions collectives de présentation de la mesure aux jeunes et des épreuves scolaires, puis nous consignions nos observations le jour même soit dans l'un des bureaux des COP soit le soir même chez soi. La prise de notes, qui peut s'avérer frénétique ou intrigante pour le regard extérieur, ne semblait pas déranger les COP. Dans cet environnement, la prise de notes et le fait d'écrire ne posaient pas de problème particulier contrairement à s'asseoir dans les fauteuils de la salle d'attente². La production écrite fait partie intégrante du travail des COP, qui ont l'habitude de manier l'écriture. Elles et ils rédigent des rapports au sujet des jeunes, des notes dans les dossiers ou rédigent des courriels. De plus, leur formation académique les a conduit·e·s à développer une certaine aisance avec la pratique de l'écriture. De fait, il semblait même attendu que nous écrivions, dans la mesure où notre présence se justifiait par la production d'un travail de recherche. En effet, chaque fois qu'un bureau personnel d'un·e COP était libre, chacun·e nous encourageait à l'utiliser pour notre travail de recherche. Si nous avons adopté cette manière de consigner nos observations au début de notre terrain dans la mesure EVAL, nous avons rapidement revu cette méthode de consignation des observations notamment lors des entretiens individuels entre les COP et les jeunes, en mettant en place un canevas d'observation et des techniques de mémorisation.

Alors que les COP n'étaient pas dérangé·e·s par notre prise de notes, celle-ci nous posait question et nous mettait dans l'embarras, spécifiquement lors des entretiens individuels et à huis clos entre les COP, les jeunes bénéficiaires et nous-mêmes. En

² L'attitude qui a le plus dérangé l'une des COP a été de nous asseoir dans la salle d'attente, c'est-à-dire d'adopter la position du « jeune ». Alors que nous étions assises dans les fauteuils, au cœur de l'espace entouré par les bureaux des COP, une d'elles, qui depuis son bureau nous voit assise, se lève pour nous demander « ce que nous faisons là et pourquoi sommes-nous assise là ? » À ce moment il n'y avait personne dans la salle d'attente. En nous asseyant volontairement dans la salle d'attente, nous avons cherché à vérifier le rôle des fauteuils et de leur disposition. Cette technique dite du *breaching* (Garfinkel & Barthélémy, 2009) a pour but de générer une perturbation des activités pour faire apparaître les normes qui les structurent. Erving Goffman (Goffman, 1998) a utilisé cette technique dans son enquête *Asiles* en s'asseyant volontairement sur une chaise généralement occupée par un patient pour tester une hypothèse. Nous souhaitions tester les chaises qui semblent confortables, mais desquelles il paraît plutôt difficile de s'extraire une fois installé·e·s. Nous faisons l'hypothèse que ce choix spécifique n'avait pas seulement pour but de rendre le lieu accueillant, mais aussi de pacifier les personnes en les neutralisant et en signifiant la position qu'elles doivent prendre. La réaction virulente de la COP tend à confirmer l'hypothèse. Sans être occupée, la salle d'attente a un rôle spécifique destinée aux bénéficiaires exclusivement. Elle révèle aussi notre position sur ce terrain en tant que stagiaire-étudiante et non pas jeune bénéficiaire. Enfin cette attitude contrebalançait le rôle que nous étions censée tenir en donnant l'impression que nous nous prélassions.

effet, après avoir assisté à des entretiens en prenant des notes, nous avons ressenti un certain malaise. Nous étions deux à observer, écouter et noter des éléments sur la parole des jeunes et sur la manière de se raconter. Si les objectifs poursuivis par la prise de notes étaient différents de ceux des COP, ceux-ci n'étaient pas forcément évidents au premier coup d'œil, surtout pour les jeunes. Nous avons donc le sentiment de renforcer, voire d'intensifier, le processus d'évaluation et d'auscultation auquel doit se soumettre chaque jeune. Nous avons donc décidé d'abandonner le carnet de notes et de le remplacer par une grille d'observation, comme outil mnémotechnique. Après avoir observé quelques entretiens et discuté avec les COP du déroulement de chaque entretien, nous avons élaboré trois canevas en fonction de leurs spécificités. Au cours de l'entretien, il nous arrivait de noter quelques éléments sur cette grille, mais la plupart du temps nous prenions un moment après la fin de l'entretien et de débriefing avec la ou le COP pour remplir notre grille d'observation et y restituer les événements qui nous avaient marqués dans la situation.

De plus, alors que notre objectif était d'observer les relations entre les jeunes bénéficiaires et les COP et ses effets dans les processus de transition et d'orientation, il nous est assez vite apparu que l'enjeu premier de cette mesure se situait autour de l'instrument d'évaluation, ce qu'il produit et ses usages par les autres organisations et groupes professionnels de la politique active du chômage. Ainsi, c'est moins la relation entre les jeunes et les COP qui influence le contenu du rapport que les usages par les autres groupes professionnels et la nécessité de protéger son identité professionnelle, ses valeurs et éthiques, qui déterminent la manière dont seront restitués les résultats aux trois épreuves. Il ne s'agit pas de nier le rôle de la relation, mais celle-ci prend moins d'importance en regard d'autres enjeux, notamment professionnels. Notre prise de notes et l'usage de notre carnet de notes se sont dès lors concentrés sur l'observation des relations et discussions autour de ces enjeux.

Lorsque nous avons commencé notre terrain dans les deux programmes d'activation spécifiquement dédiés aux jeunes (PAJ), nous étions munie de notre carnet de notes et de notre stylo que nous avons très vite troqué pour notre smartphone. Tout d'abord, le travail de terrain dans les deux PAJ implique une participation active qui n'est pas que de l'écoute, comme dans la mesure EVAL, ceci rendant difficile la prise de notes *in situ*. Comme dans les enquêtes à couvert, nous avons souvent pris des notes sous couvert, notamment dans les toilettes (Arborio, 2008; Benquet, 2013). Toutefois la plupart du temps, nous retranscrivions nos notes et nos souvenirs le soir même sur notre ordinateur en utilisant le programme « DayOne » — application de journalisation personnelle, disponible pour smartphone et ordinateur. Par l'usage d'applications commerciales qui enregistrent les notes prises et les actualisent sur les différents appareils simultanément, la prise de note sur smartphone a progressivement remplacé celle du journal de terrain. Avec un smartphone il s'avère moins nécessaire d'aller s'isoler et se cacher dans les toilettes pour écrire sur un carnet de notes. En effet, dans les deux programmes d'activation, l'usage des téléphones portables et smartphones n'étaient pas interdits. Les jeunes et les professionnel·le·s les utilisent au moment des pauses ou lors de certaines activités. En ce sens, si nous sortions

notre smartphone pour écrire quelques notes cela semblait moins incongru que de prendre frénétiquement des notes sur un carnet comme nous avons pu l'expérimenter. Dans les situations où la prise de notes pouvait apparaître plus légitime, comme dans les colloques d'équipe où nous sommes réunie·s autour d'une table, il s'est rapidement avéré que mise à part la secrétaire, à qui est dédiée la prise de note pour élaborer le procès-verbal de la séance, personne n'écrit pendant ces réunions. Pour être plus exacte, si certaines personnes ont un stylo et un carnet, elles ne prennent pas forcément des notes et font plus fréquemment des dessins. Si au départ nous avons tenté de faire fi et de prétendre que nous ne faisons pas autre chose que les autres personnes présentes, nous n'avons pas pu tenir cette position très longtemps, notamment, car notre prise de note ne passait pas du tout inaperçue voire suscitait la méfiance. À la fin d'un colloque d'équipe, l'un des professionnel·le·s présent nous a demandé pourquoi nous notions tout ce qui se disait insistant que ce n'était pas nécessaire. Nous avons donc pris l'option d'écrire quand cela pouvait ne pas lever les suspicions ou quand cela était attendu, notamment lors des simulations d'entretien d'embauche avec un bénévole où nous devons par la suite restituer les éléments importants dans le journal de bord du dossier du jeune. Ainsi, comme le souligne Van Doorn (2013), prendre des notes sur le smartphone s'est avéré être un moyen très pratique de camouflage qui nous permettait de nous mélanger aux autres et de ne pas accentuer notre position particulière en transportant un carnet de notes et un stylo. À ce titre, le smartphone se glisse dans la poche arrière d'un pantalon sans problème et nous permet d'avoir les mains libres, de ne pas avoir un sac constamment avec nous, tout en ayant facilement accès à son smartphone³.

Ce changement des modalités de prise de notes s'accompagne d'une modification de notre position en tant qu'observatrice participante, celle-ci devenant plus proche d'une participation observante (Soulé, 2007). Notre engagement et notre participation se caractérisaient par une prise en charge d'activités, notamment l'observation des simulations d'entretiens et, plus généralement, nous endossions le costume de la stagiaire. L'engagement dans des activités nous a conduite à développer une mémoire sensible, incorporée par le corps, les émotions, les sensations, les odeurs, la vue, qui, selon certain·e·s auteur·e·s, est plus riche que celle inscrite sur des cahiers de notes ou des bandes-son (Blondeau 2002 cité par Soulé, 2007, 134). À cet égard, le smartphone en tant que « technologie sensible » y participe pleinement comme forme de médiation de l'expérience sensible, captant le moment et les sensations par les photos, les notes, les enregistrements et permettant de se les rappeler *a posteriori*, en regardant les photos, en lisant les notes ou en écoutant les voix dans les enregistrements⁴ (Van Doorn 2013).

Si nous utilisons déjà le smartphone pour sa fonction d'enregistreur pour les entretiens, au cours du terrain ethnographique dans les deux programmes d'activation,

³ Ceci implique de porter un pantalon, que celui-ci ait des poches, et, enfin, de ne pas avoir un smartphone trop grand afin qu'il puisse se glisser dans une poche sans déranger les mouvements.

⁴ Notre traduction de "Moreover, Pink (2009) also reflects on various media technologies that are frequently employed during fieldwork, such as the digital (video) camera, stressing the interplay of the senses engaged by these technologies as they modulate the temporality and spatiality of this mutating entity called "the field."

il s'est également transformé en carnet de notes, mais a aussi servi d'appareil photo, en plus de sa fonction de téléphone et d'envoi/réception de messages. Ainsi, au moment de reconstituer la pratique de terrain, nous avons réalisé que notre smartphone avait pris une place bien plus grande que celle du simple support de prise de notes, de dictaphone ou de carnet d'adresses. Pour reprendre les mots de Niels Van Doorn (2013), le smartphone n'est pas seulement devenu une composante indispensable de récolte et de stockage des faits, mais « notre ethnographie a été intimement éclairée par l'incorporation de notre smartphone dans les activités de terrain qui fait converger des médias et méthodes divers dans un seul objet technologique⁵. » L'auteur identifie six fonctions à son smartphone dans son enquête qualitative : enregistreur, prise de notes, directions et cartes (GPS), appels, SMS, et prise de photos et vidéos. Commençons par présenter l'usage du smartphone, comme enregistreur qui a initié le processus d'incorporation du téléphone dans la pratique de terrain.

Enregistrer :

Nous avons utilisé notre smartphone pour enregistrer tous nos entretiens. Ce choix s'est avéré convaincant sur le long terme pour différentes raisons.

Tout d'abord, un smartphone, posé sur la table, écran tourné vers le bas, se laisse très facilement oublier pour la plupart des personnes interviewées. En effet, si l'usage du smartphone pour enregistrer l'entretien a pu surprendre certains·e·s de mes interlocuteurs et interlocutrices, une fois qu'il est posé sur la table face cachée, tout le monde l'oublie dans la mesure où une grande majorité des personnes possède un smartphone et n'est pas surprise de le voir sur la table. À l'inverse dans nos expériences, un enregistreur, aussi petit soit-il, rappelle toujours à la personne interviewée, et à celui qui procède à l'interview, la particularité de la situation⁶. Deuxièmement, utiliser le smartphone comme enregistreur servait également de brise-glace. Sortir mon smartphone pour enregistrer avait le chic d'intriguer mon interlocuteur ou interlocutrice, ce qui permettait de briser la glace en début d'entretien, et d'engager la conversation sur la manière dont cela fonctionne, ceci notamment avec les personnes à des postes de direction. Ce fut une manière de « s'imposer aux imposants » (Chamboredon et al., 1994). Dans certaines occasions, cela engageait également des réflexions de la part de la personne interviewée sur le rôle des médias sociaux et ses effets sur les individus jeunes. Dans ces moments, le smartphone performe différentes actions simultanément : il induit, conduit et enregistre nos conversations (Van Doorn, 2013). Enfin, et ce n'est pas le moindre des avantages, le micro du smartphone est assez puissant et de bonne qualité pour réussir à capter et moduler les sons à l'enregistrement. Ainsi, lorsque nous avons mené des entretiens dans des cafés, nous n'avons pas rencontré de difficultés pour leur retranscription.

Faire des appels et envoyer de messages

⁵ Traduit de « my own ethnographic research has been intimately informed by the incorporation of my smartphone into fieldwork activities, which converged various media forms and methods into a single technological object. »

⁶ La question se pose de savoir s'il faut ou pas complètement faire oublier la situation d'entretien.

Nous avons aussi utilisé notre smartphone pour contacter les institutions, le plus souvent par mail. Les fonctions de téléphone et de messagerie nous ont surtout été utiles pour communiquer avec les jeunes bénéficiaires. Si le smartphone peut être un outil de collecte et stockage de données très pratique, il est également un outil de communication qui permet de fixer des rendez-vous, mais ne s'y limite pas. Nous l'avons principalement utilisé pour fixer le lieu et l'heure de rendez-vous avec les jeunes bénéficiaires. Ceci se faisait en général par SMS, plutôt qu'en leur téléphonant. L'échange de messages a fait l'objet d'un second usage, qui a été initié par certains jeunes bénéficiaires.

Par la technologie mobile, les frontières du terrain ne se limitent plus au moment où nous décidons de nous rendre dans les PAJ, ni aux périodes déterminées et prévues des entretiens. Les personnes de l'enquête peuvent se l'approprier en décidant de nous contacter pour solliciter des conseils, poursuivre une discussion ou nous proposer d'aller boire un verre. Notre smartphone permettait de poursuivre la relation d'enquête au-delà du cadre spatio-temporel défini par l'enquête et les cadres de l'institution⁷. À quelques reprises, des jeunes bénéficiaires nous ont contactée par téléphone et par messages, notamment via l'application « Whats'app », pour nous demander des conseils, nous poser des questions ou discuter de leur situation et des stratégies à adopter. Il est, par exemple, arrivé qu'en train de faire des courses au supermarché, une jeune usagère, prise dans l'urgence de déposer sa candidature pour une place d'apprentissage, nous téléphone pour nous demander des conseils pour sa postulation. Entre les rayons fruits et légumes, nous nous sommes retrouvée à discuter de l'entreprise à laquelle cette jeune femme souhaitait postuler et à lui donner quelques conseils. À ce titre, cet instrument de médiation et de communication permet de nouer des liens de confiance et de proximité par l'intermédiaire du dispositif de transition de la politique active du chômage, mais qui le dépasse par le biais des interstices qui se créent dans des lieux, des temporalités et des relations qui échappent au dispositif. De plus dans ces cas, les enquêtées ne sont plus seulement des personnes à qui nous demandons de nous relater leurs expériences ou que nous observons, mais aussi des participant·e·s s'appropriant le dispositif d'enquête pour en faire autre chose et elles participent à la production de la connaissance, ce qui est souvent désigné sous le terme de mobile ethnography (Cresswell, 2012, cité in Muskat et al., 2018)). Ainsi dans différentes situations, notre smartphone s'est trouvé embarqué pour nous servir de camouflage, comme nous l'avons discuté ci-dessus, mais aussi pour augmenter et favoriser la proximité sociale avec les participant·e·s (Büscher & Urry, 2009; Muskat et al., 2018; Van Doorn, 2013). De fait, le smartphone reconfigure les frontières entre le travail de terrain et la sphère privée, mais aussi de l'espace-temps de l'enquête qui ne se limite plus aux moments et aux espaces définis par la ou le chercheur·e. En ce sens, le smartphone est un instrument de l'ethnographie multi-située ou mobile traçant de nouvelles lignes de la recherche territoire, dans notre cas du dispositif en le dépassant.

⁷ Par l'intermédiaire du smartphone il peut se créer des interstices dans le dispositif, des lieux, des espaces, des relations qui sont à la fois le produit du dispositif, mais desquelles il est absent.

Prendre des photos, faire des vidéos et utiliser le GPS

Notre smartphone nous a également servi à prendre des photos des différents lieux où nous avons mené l'enquête. Si nous avons utilisé la fonction photo de notre smartphone, c'est d'abord comme forme de mémoire virtuelle pour pouvoir, au moment de l'analyse, se souvenir d'éléments de la disposition des lieux pour les décrire. Ainsi, en tant que médiation technologique, les expériences passées se prolongent dans le présent par l'inspection visuelle des photographies ou lors de l'écoute des voix enregistrées au moment des entretiens, nous rappelant le moment de l'interaction, l'ambiance, les sentiments. Cette proximité virtuelle permise par la technologie conduit à reconsidérer la différenciation spatio-temporelle qui caractérise la phase de récolte de données de celle d'analyse.

Comme nous l'avons déjà évoqué, nous avons rarement utilisé la fonction GPS de notre smartphone dans le cadre de l'enquête, mais elle aurait pu être activée pour visualiser et garder simultanément les traces spatiales et temporelles de l'ethnographie transversale que nous avons entreprise. Ceci a été en partie possible *a posteriori* grâce aux applications de prises de notes que nous utilisons qui identifient les lieux et la date à laquelle celles-ci ont été prises. Menant une ethnographie multisécurisée dans un dispositif en nous déplaçant d'un lieu à un autre, le smartphone a l'avantage, non seulement de ne pas être encombrant, mais aussi de pouvoir contenir dans un seul endroit l'ensemble des faits récoltés dans des espaces et des temporalités variés, tout comme avec des acteurs sociaux diversifiés.

A posteriori, comme cela se fait dans l'ethnographie mobile (Büscher & Urry, 2009; Muskat et al., 2018), nous aurions également pu proposer aux jeunes bénéficiaires et aux professionnels d'enregistrer leurs déplacements intra-muros et extra-muros. Ce procédé méthodologique nous aurait permis d'objectiver, dans l'espace et le temps, les relations au sein de l'institution, entre les institutions et le temps passé dans chacun des lieux, soit la transversalité du dispositif. En outre, nous avons observé que les jeunes se déplacent constamment dans les Semos, entre les étages, entre les ateliers et entre les professionnels, pour échapper au contrôle du dispositif et se ménager des espaces de liberté. Dans une démarche de co-construction des données, il aurait été possible d'objectiver nos observations en suivant leurs déplacements dans l'organisation, en munissant les personnes de sensor et grâce à des applications mobiles. En d'autres termes, les nouvelles technologies permettent d'opérationnaliser les principes méthodologiques défendus par Deleuze, à la suite de Foucault pour l'étude du dispositif. Elles offrent, dans tous les cas, des ouvertures méthodologiques importantes et fructueuses, qui pourraient être développées dans l'étude des dispositifs et de l'action publique. Enfin, ces technologies amènent à questionner les frontières entre les sphères privées et publiques, mais aussi entre les disciplines scientifiques. En effet, elles conduisent les anthropologues à collaborer avec des ingénieurs et des designers et designeuses pour concevoir des applications spécifiques à la pratique ethnographique, voire, par exemple, l'application « ethnoall » (Favero & Theunissen, 2018). L'usage du smartphone oblige à interroger la manière dont les technologies transforment les relations et l'analyse, quand celles-ci sont médiatisées par des processus technologiques.

Pour conclure cette section, ces éléments nous amènent à questionner le rôle et les implications épistémologiques des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans la production des connaissances. En tant qu'objet assembleur, il joue non seulement un rôle de stockage et de récolte des faits observés, mais aussi d'analyse, c'est-à-dire comme producteur de données. Certaines applications permettent de prendre des notes, prendre des photos, dessiner, enregistrer des liens internet ou des articles. À partir de ces éléments stockés dans un smartphone ou sur un ordinateur, s'établissent des liens entre des notes, entre des photos et des lieux, entre des recherches bibliographiques sur internet et des notes stockées dans les applications. En ce sens, elles produisent des données et des analyses selon leurs propres logiques de programmation, et, donc, donnent à voir des correspondances. En tant que machine dotée d'une certaine intelligence, dont la programmation a été faite par autrui sans que l'on en connaisse la logique, la récolte des données avec un smartphone peut influencer l'analyse du chercheur·e et sa production. Il s'agit dès lors de ne pas remplacer le journal de terrain par le smartphone, mais d'en faire des outils complémentaires. Le premier permettant de classer, trier, catégoriser et organiser l'ensemble et l'hétérogénéité des données enregistrées dans le smartphone. Le journal de terrain est à cet égard un garde-fou du risque d'accumulation sans fin de données et de rappeler le but poursuivi à travers l'enquête de terrain. De plus, le smartphone en multipliant la possibilité de récolter des données peut donner l'impression d'atteindre l'exhaustivité et d'octroyer au smartphone des vertus d'objectivité face à la subjectivité du chercheur·e. En d'autres termes, le smartphone ne se substitue pas au travail d'analyse et au chercheur·e, mais est d'abord un outil qui peut dans certains conditions et contextes de recherche faciliter le travail.

L'utilisation du smartphone rend la frontière entre nos différents rôles — chercheuse, enseignante, sphère privée — plus opaque dans la mesure où, comme nous l'avons montré, ces différentes sphères se mêlent dans le smartphone. C'est un espace hybride dans lequel s'agrège un nombre important d'informations tant privées que professionnelles. Ceci tend à contredire l'hypothèse fallacieuse, selon laquelle les sphères professionnelles et privées sont distinctes et séparées dans la pratique de recherche (Van Doorn 2013). Cette dimension a été la plus manifeste dans l'usage de la fonction d'envoi et réception des messages. Par ailleurs, nous pouvons récolter beaucoup plus d'informations et de données avec ces appareils, ce qui pose la question de sa place dans la négociation de l'accès au terrain et de la place à lui accorder, du rôle à lui faire tenir et ce qu'il faut en dire à nos interlocutrices et interlocuteurs. In fine, s'ouvrent des questions méthodologiques et éthiques importantes, notamment sur la gestion des données de recherche, leur stockage et de leur libre accès (Nada, 2020).

Quelles sont les pratiques émergentes dans l'usage des technologies numériques par les travailleuses sociales et travailleurs sociaux en lien avec leurs missions et leurs capacités à se les approprier ? Dans quelle mesure les technologies numériques font sens et s'intègrent dans les pratiques des TS ? Quels sont les effets bénéfiques et

problématiques des technologies numériques sur les capacités d'accès à ces outils par les travailleuses et travailleurs sociaux notamment en ce qui concerne les savoirs et les compétences nécessaires à l'usage de ces outils ? Si les technologies numériques viennent à s'imposer dans le travail social, il deviendra nécessaire d'affronter les types de questionnement pratiques, éthiques et identitaires qu'elles génèrent (Mazet & Sorin, 2020; Meyer, 2014) tout autant que de reconnaître les pratiques émergentes en les intégrant dans les savoirs du travail social et les formations.

Bibliographie

- Arborio, A.-M. (Éd.). (2008). *Observer le travail : Histoire, ethnographie, approches combinées*. La Découverte.
- Benquet, M. (2013). *Encaisser ! Enquête en immersion dans la grande distribution*. La Découverte.
- Büscher, M., & Urry, J. (2009). Mobile Methods and the Empirical. *European Journal of Social Theory*, 12(1), 99-116. <https://doi.org/10.1177/1368431008099642>
- Chamboredon, H., Pavis, F., Surdez, M., & Willemez, L. (1994). S'imposer aux imposants. A propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien. *Genèses. Sciences sociales et histoire*, 16(1), 114-132. <https://doi.org/10.3406/genes.1994.1251>
- Favero, P. S. H., & Theunissen, E. (2018). With the Smartphone as Field Assistant : Designing, Making, and Testing EthnoAlly, a Multimodal Tool for Conducting Serendipitous Ethnography in a Multisensory World. *American Anthropologist*, 120(1), 163-167. <https://doi.org/10.1111/aman.12999>
- Garfinkel, H., & Barthélémy, M. (2009). *Recherches en ethnométhodologie*. PUF.
- Goffman, E. (1998). *Asiles : Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*. Les Ed. de Minuit.
- Heimburger, F., & Ruiz, É. (2011). Faire de l'histoire à l'ère numérique : Retours d'expériences. *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 58-4bis, 70-89. <https://doi.org/10.3917/rhmc.585.0070>
- Mazet, P., & Sorin, F. (2020). Répondre aux demandes d'aide numérique : Troubles dans la professionnalité des travailleurs sociaux. *Terminal. Technologie de l'information, culture & société*, 128, Article 128. <https://doi.org/10.4000/terminal.6607>
- Meyer, V. (Éd.). (2014). *Les Technologies numériques au service de l'utilisateur... Au secours du travail social ?* (N° 6; Édition les Études hospitalières). Société Française de Sciences de l'Information et de la Communication.
- Muskat, B., Muskat, M., & Zehrer, A. (2018). Qualitative interpretive mobile ethnography. *Anatolia*, 29(1), 98-107. <https://doi.org/10.1080/13032917.2017.1396482>
- Nada, E. (2020). *La mise au travail d'une jeunesse populaire : Ethnographie multi-située du dispositif de transition dans un contexte urbain de Suisse romande*. Université de Neuchâtel.
- Soulé, B. (2007). Observation participante ou participation observante? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales. *Recherches qualitatives*, 27(1), 127-140.
- Van Doorn, N. (2013). Assembling the Affective Field : How Smartphone Technology Impacts Ethnographic Research Practice. *Qualitative Inquiry*, 5(19), 385-396.

